

Les conseillers du Sisteronais-Buech unanimes sur la question des transports

Si la période estivale faisait craindre un absentéisme important, le quorum a tout de même été atteint et les débats ont pu avoir lieu, avec des nombreux points à l'ordre du jour, lundi à l'occasion du conseil communautaire du Sisteronais-Buech.

Le point majeur a porté sur la question du transport scolaire, débattu vendredi à la conférence des maires et qui, pour Gérard Tenoux, premier vice-président, constitue « un débat hautement sensible ». La loi NOTRe a en effet transféré la compétence du département à la Région, ce que Daniel Spagnou a déploré. Par ailleurs, la communauté de communes de La Motte-du-Caire-Turriers s'était auparavant emparée de cette compétence au niveau intercommunal et prenait en charge le coût du transport, repris à sa charge par la CCSB à hauteur de 20 000 €.

La conséquence visible, une hausse pour les familles de 15 € à 110 € par rapport à l'an dernier, alors que dans le même temps les foyers des Alpes-de-Haute-Provence payaient 150 €. Il en découle des situations hétéroclites, et quant à la faisabilité d'une aide publique, les services de l'État ont à ce jour apporté des réponses contradictoires dans les deux départements.

Gérard Tenoux a résumé l'enjeu en ces termes : « Nous vivons dans un territoire extrêmement rural et dans un souci d'équité terri-



Gérard Tenoux et Daniel Spagnou ont invité les conseillers à un vote au moins de principe pour assumer le coût du transport scolaire.

toriale le président voudrait que les enfants soient traités de la même façon où qu'ils habitent », c'est-à-dire assumer la totalité de la part des familles. S'ajouterait aussi la part du transport dérogatoire qui elle est variable et dont le coût avoisinerait les 30 000 €. Le tout représenterait un total de 160 000 € qui serait financé par une hausse de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Une attaque contre la ruralité

Le président et son vice-président, qui ont noté l'inquiétude des habitants ont lancé : « La rentrée, c'est demain ! Il faut acter symboliquement notre volonté politique pour rassurer

les familles. » Et Daniel Spagnou d'ajouter : « Si on n'est pas capable de faire jouer la solidarité sur ce dossier, la communauté Sisteronais-Buech n'a pas lieu d'être. » L'élu voit là une attaque contre la ruralité en poussant les habitants à délaisser le territoire pour se rapprocher des villes.

Puisque la compétence transport est désormais dévolue à la Région, la CCSB souhaite inscrire cette action dans le volet "action sociale". Favorable à cette idée, Florent Armand a néanmoins émis une réserve de principe, notant qu'avec cette mesure, « en voulant aider les familles, on allait surtout aider la Région ». La délibération a été adoptée à la quasi-unanimité (moins deux abstentions).

L'INFO EN +

UN SITE INTERNET POUR LES CITOYENS

En fin de séance, c'est Matthieu Aucomte en charge de la communication de l'intercommunalité, qui a présenté la nouvelle formule du site internet www.sisteronais-buech.fr. Mis en ligne depuis 10 jours, le nouveau site, à la fois à destination des élus et de la population, vise à faire connaître l'intercommunalité et renvoyer les usagers vers les services de l'État compétents pour les différentes démarches de la vie quotidienne.

Le gypse de Bayons, autre sujet épineux

L'hypothétique ouverture d'une carrière de gypse à Bayons par l'entreprise Knauf et l'éventualité d'une usine dans la zone d'activités du Poët a été l'autre grand sujet épineux de la soirée. Gérard Tenoux a reconnu avoir participé, côté Hautes-Alpes, à une commission sur le sujet, sans connaître le passif existant (datant de 1995). Il a expliqué que l'entreprise étudiait effectivement différents sites, ici et ailleurs en France. « Mon devoir en tant qu'élu lorsqu'on sait qu'une entreprise est intéressée par son territoire, c'est de s'informer. Alors oui j'ai fléchi notre territoire, mais pour l'instant

nous attendons qu'on nous présente un réel projet. »

Le président a demandé à la multinationale allemande Knauf de venir s'exprimer devant le conseil communautaire afin de préciser sa position. Il a été évoqué la création d'une soixantaine d'emplois et un gain de 500 000 € par an pour le territoire.

Mais Patrick Auriault, maire de Bayons, a montré son inquiétude : « Il faut vous représenter une carrière à ciel ouvert, un trou de 300 m et un convoyeur dans les tourniquets de Bayons. Si c'est parce qu'il y a du gypse, il faut savoir qu'il y en a dans tout le département ».